

## PORNIC HISTOIRE - BOURSE MILITARIA : ARMES, JOUETS ET LIVRES ANCIENS REGLEMENT

1. Accueil et enregistrement des exposants le dimanche 20 octobre 2024 à partir de 6h30, la Bourse étant ouverte au public de 8h30 à 15h30.
2. L'association Pornic Histoire pourra disposer de tout emplacement dont le titulaire n'aurait pas pris possession à 8h30, le matin de l'ouverture de la Bourse, sans qu'aucune indemnité ou remboursement puissent être réclamés.
3. L'association Pornic Histoire se réserve le droit de refuser une candidature ou d'exclure un exposant qui, à son avis, trouble le bon ordre ou la moralité de la manifestation, ceci sans qu'il leur soit réclamé une indemnisation.
4. Le prix du stand est fixé à **10€ le mètre linéaire**. Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement de la totalité.
5. Le prix d'entrée au public sera de 3€, gratuit pour les moins de 15 ans.
6. Les professionnels devront présenter une photocopie du récépissé préfectoral. Les professionnels autoentrepreneurs, une photocopie du récépissé de déclaration au Centre des Formalités des Entreprises comportant le numéro SIREN. Les particuliers devront écrire une déclaration sur l'honneur signée avec la mention « Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, je ne vends que des objets personnels et usagés et de ne pas effectuer plus de deux autres bourses dans l'année » (Article L 310-2 du Code du Commerce **sous réserve de modifications de décrets**).
7. Seules les armes de catégories D seront autorisées à la vente, la vente d'armes de catégories C devant se faire devant un armurier. Toutes les armes devront être encâblées et cadennassées ou sous vitrine fermée à clef.
8. Les armuriers auront la charge d'effectuer la démarche de demande d'autorisation auprès de la Préfecture de Nantes ou de la Sous-préfecture de Saint-Nazaire pour l'exposition des armes de catégories C et D. **VENTE DE BOMBES LACRYMOGENE, TASER, DOUILLES OU ETUIS INTERDITE.**
9. Aucune arme ne devra être accompagnée de ses munitions.
10. Lors du déballage et du remballage, les responsables de l'association Pornic Histoire seront présents pour faciliter l'accès des exposants aux portes de la salle d'exposition.
11. Les exposants s'engagent à tenir leurs emplacements **jusqu'à 15h30 obligatoirement**, et ce par respect envers les visiteurs ; ils seront tenus de débarrasser toutes les affaires de leur stand au plus tard le dimanche 17h30.
12. Les exposants seront tenus d'observer les règles de sécurité qui leur seront demandées. Ils sont responsables des dommages éventuels occasionnés par eux ou par leurs aides, aux personnes, aux biens et marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements municipaux et installations accessoires. L'association Pornic Histoire ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des vols éventuels.
13. Il est interdit de clouer ou punaiser les murs, portes ou fenêtres pour accrocher du matériel. Toute dégradation sera à la charge de l'exposant.
14. L'association Pornic Histoire est dégagée de toute responsabilité directe ou indirecte résultant de l'inobservation, même partielle, de toute clause du présent contrat. Les exposants assumeront seuls les sanctions pénales pouvant résulter de tout manquement à la Loi.
15. L'association Pornic Histoire sera chargée de se tenir à la disposition des exposants et habilitée à régler tous les cas litigieux. En cas de contestation, le tribunal de Saint-Nazaire est seul compétent.

**Lu et approuvé (signature) :**

BULLETIN D'INSCRIPTION BOURSE MILITARIA PORNIC : ARMES, JOUETS ET LIVRES ANCIENS

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024

Je soussigné (nom, prénom ou raison sociale) .....

Adresse .....

.....

.....

Téléphone .....

Email .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement joint **signé** et souhaite réserver .....  
mètres linéaires, à 10€ l'unité, soit un total de ..... € (chèque joint libellé à l'ordre  
**de PORNIC HISTOIRE**)

Désignation des matériels exposés (entourez ce qui vous concerne) :

- Uniformes - Décorations - Insignes
- Armes à feu (cat C et D) - Armes blanches - Airsoft
- Livres anciens-Vieux papiers -Documents
- Figurines - Jouets anciens
- Autres .....

N° Carte nationale d'identité pour les particuliers .....

N° RC pour les professionnels .....

REPAS : 9€

OUI  NON

Si oui, combien .....

Signature :

A RETOURNER **AVANT LE 10 octobre 2024** à Pierre Desmasures - 3 Chemin des Dames – 44210 Pornic - 02 51 74 54 42

-0-0-0-0-0

Pornic Histoire – 4 rue de Lorraine– 44210 Pornic [asso.pornic.histoire@gmail.co](mailto:asso.pornic.histoire@gmail.co)